

La race dans les sciences sociales françaises

6 mai 2019, 14-17h, salle des conférences, Sciences Po, CERI, 56 rue Jacob, 75006 Paris

Séance organisée conjointement par le projet ANR Global Race et la revue *Mouvements* Autour du dossier "[Intersectionnalité](#)" coordonné par Abdellali Hajjat et Silyane Larcher.

Les intervenants sont revenus sur la manière dont la question raciale est traitée dans les sciences humaines et sociales françaises ainsi que sur les débats et controverses qui l'entourent.

Programme

Président de séance: **Daniel Sabbagh**

- 14h-14h10: **Patrick Simon** et **Sarah Mazouz**, Introduction
- 14h10-14h25: **Juliette Galonnier** et **Patrick Simon**, "La question raciale dans la sociologie française"

Juliette GALONNIER est post-doctorante à l'INED dans le cadre du projet ANR « Global Race ». Ses travaux portent sur la construction sociale des catégories raciales et religieuses ainsi que sur leur imbrication. Elle a obtenu en juin 2017 un double doctorat en sociologie de Sciences Po et Northwestern University. Intitulée *Choosing Faith and Facing Race: Converting to Islam in France and the United States*, sa thèse a reçu en 2018 le Best Dissertation Award de l'American Sociological Association. Elle a publié plusieurs chapitres d'ouvrages ainsi que des articles dans des revues comme *Sociology of Religion*, *Social Compass* ou *Tracés*. Elle est également fellow de l'IC Migrations, membre du comité de rédaction de *Tracés*, membre du programme PSL « Agenda pour une sociologie critique des religions » et membre du réseau thématique pluridisciplinaire « Les chercheurs sur l'islam dans la cité ».

Patrick SIMON est socio-démographe, directeur de Recherches à l'INED dans l'unité de recherche « Migrations internationales et minorités » et chercheur associé au Centre d'Études Européennes de Sciences Po. Il travaille depuis 20 ans sur les relations interethniques et les discriminations dans les sociétés multiculturelles, la division sociale de l'espace (ségrégation résidentielle et politique urbaine), sur les classifications statistiques de la diversité ethno-raciale et sur l'immigration. Patrick Simon co-dirige à l'INED l'enquête « Trajectoires et Origines » sur la diversité des populations en France. Expert pour le Conseil de l'Europe (ECRI), Eurostat et l'ONU (OHCHR), il a été membre du conseil scientifique de la Fundamental Rights Agency, a siégé à l'Executive board et au Board of Directors du réseau d'excellence européen IMISCOE et présidé le comité scientifique « Intégration des immigrés » de l'UIESP (Union Internationale pour l'Étude Scientifique des Populations).

- 14h25-14h40: **Lila Belkacem** et **Zacharias Zoubir**, "[Prendre au sérieux les recherches sur les rapports sociaux de race](#)"

Lila BELKACEM est maîtresse de conférences en sociologie à l'UPEC, membre du laboratoire LIRTES. À la croisée des champs de la famille, l'éducation et les expériences migratoires et minoritaires, ses projets actuels portent sur la construction de la différence et les questions raciales à l'école. Elle a notamment publié « Quand la clinique fait l'ethnique. Logiques performatives dans la médiation interculturelle pour familles migrantes », *Genèses* (2015) ; « Expressing and contesting minoritization in 'minor mode': online conversations of Black youth of West African descent in the Paris region », *African and Black Diaspora: An International Journal* (2015) ; « La colonie de vacances 'Des racines pour ton avenir' : Expériences de disqualification/requalification d'enfants d'immigrants maliens », *Agora débats/jeunesses* (2016).

Zacharias ZOUBIR est agrégé et doctorant en philosophie (Sophiapol, Université Paris Nanterre). Sa thèse interroge la spécificité des stigmates racistes par une analyse théorique des liens entre leurs dimensions matérielle et symbolique. Il contribue aussi à une enquête en cours sur l'expérience du racisme à l'Université Paris Nanterre et finalise actuellement le chapitre « Beyond Marxism versus Cultural Studies: Critical Theories of Racism and Political Action from Migrant Workers to Black Lives Matter » co-écrit avec Karim Murji pour le *Routledge International Handbook of Contemporary Racisms*.

- 14h40-14h55: **Magali Bessone**, "Le sous-champ de la philosophie dans la question raciale en France"

Magali BESSONE est professeure de philosophie politique à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre de l'ISJPS (Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, UMR 8103) et membre associée au CIRESC (EHESS). Ses recherches, menées notamment dans le cadre de sa participation à deux projets ANR (Global Race, coordonnée par Patrick Simon, et REPAIRS, coordonnée par Myriam Cottias), portent sur les théories contemporaines de la justice et de la démocratie et les théories critiques des races et du racisme. Elle a traduit et édité WEB Du Bois, *Les Âmes du peuple noir* (La Découverte, 2007); elle est l'auteur de *Sans distinction de race ?* (Vrin, 2013) et a co-édité avec Gideon Calder et Federico Zuolo *How Groups Matter ? Challenges of Toleration in Pluralistic Societies* (Routledge, 2014) et avec Daniel Sabbagh, *Race, racisme, discriminations : une anthologie de textes fondamentaux* (Hermann, 2015). Un livre intitulé *Faire justice de l'irréparable. Esclavage colonial et responsabilités contemporaines* est à paraître chez Vrin.

- 14h55-15h10: **Sarah Mazouz**, "[Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France](#)"

Docteure en sociologie (2010), **Sarah MAZOUZ** est chargée de recherche au CNRS rattachée au CERAPS. Elle a été auparavant Marie Curie Fellow à l'Université Humboldt de Berlin et postdoctorante au sein des programmes de l'ANR Global-Race et de l'ERC MORALS – Towards a Critical Moral Anthropology. Ses travaux portent sur l'anti-discrimination en France, les dispositifs publics d'insertion professionnelle à l'attention de jeunes issus de classes populaires et racialisés et les politiques de nationalité en France et en Allemagne. Ils se fondent sur une méthode ethnographique et mobilisent les Critical Race studies, la sociologie du droit, la sociologie des politiques publiques et l'anthropologie critique de la morale. Elle est l'auteure de *La République et ses autres. Politiques de l'altérité dans la France des années 2000* (Lyon, ENS-Éditions, 2017). Elle a coordonné avec Véronique Bontemps et Chowra Makaremi l'ouvrage *Entre accueil et rejet. Ce que les villes font aux migrants* (Paris, Le Passager clandestin, 2018) et a participé à deux ouvrages en collaboration *Juger, réprimer, accompagner. Essai sur la morale de l'État* (Paris, Seuil, 2013) et *At the Heart of State. The Moral World of Institutions* (Londres, Pluto, Press, 2015). Parmi ses autres publications figurent des articles parus dans la *Revue française de sociologie*, *Genèses. Sciences sociales et histoire*, *Droit et société*, *Politix* et *Raison politique*.

- 15h10-15h25: **Audrey Célestine**, "[Rôle des universitaires 'minoritaires' et des porte-parole des minorités](#)"

Audrey **CELESTINE** est maîtresse de conférences en sociologie politique et études américaines à l'Université de Lille. Elle est rattachée au CERAPS. Docteure en science politique de l'IEP de Paris, elle a soutenu une thèse portant sur les liens entre processus de mobilisation et constructions identitaires chez les Antillais en France et les Portoricains aux Etats-Unis. Ses recherches actuelles comportent deux axes principaux. Il s'agit d'une part d'une sociologie historique de l'Etat en France et aux Etats-Unis à partir de leurs territoires caribéens (Antilles françaises et Puerto Rico) et d'autre part d'une analyse des divers enjeux soulevés par le mouvement Black Lives Matter aux Etats-Unis (avec mon collègue Nicolas Martin-Breteau). Elle est, à compter du 1er octobre 2016, nommée membre junior de l'Institut Universitaire de France pour une durée de 5 ans. Elle participe au projet ANR REPAIRS, à l'atelier de recherche GARP et elle co-organise le séminaire Populations Noires en France. Elle a récemment publié *Une famille française » - Des Antilles à Dunkerque en passant par l'Algérie* (2018, Textuel).

- 15h25-17h: Discussion avec la salle

NB : ce compte-rendu de séminaire a été rédigé à partir des notes manuscrites, nécessairement imparfaites, prises par Juliette Galonnier lors de la séance. Il est possible que des erreurs ou des approximations s'y soient glissées.

NB: these seminar proceedings derive from the hand-written notes taken by Juliette Galonnier during the session. Imprecisions and mistakes may have slipped into the text.

Les enregistrements audio de la séance sont disponibles ici : <https://www.dropbox.com/sh/eqdzvjhgzmeknan/AADVre3m96doEv-DSR6CrOZa?dl=0>

Compte-rendu par Juliette Galonnier

Introduction, par Patrick Simon et Sarah Mazouz

Patrick Simon

Il y a une actualité en France de la question raciale ces derniers mois, comme en témoigne le [dossier](#) paru dans la revue *Mouvements* en février 2019, en réaction à un [post de blog](#) de l'historien Gérard Noiriel autour de la hiérarchie des dominations. L'actualité est aussi médiatique, comme en témoignent les débats récents autour de la pièce *Les suppliantes* d'Eschyle à La Sorbonne qui a suscité la mobilisation d'associations comme la BAN, le CRAN ou la LDNA; autour des "réunions non-mixtes" organisées par certains syndicats; autour de concepts polémiques comme "racisme d'Etat" ou "racisme institutionnel"; ou encore autour de la supposée hégémonie du courant de pensée décolonial dans l'université française, comme l'indique un récent dossier de *Marianne* sur le sujet. Cette actualité, omniprésente, ne concerne donc pas que le débat académique. Elle traduit un inconfort, une difficulté à traiter du mot et des choses qu'il décrit. La "race" est-elle de retour?

Pourtant, dès 2007, [un article d'Etienne Balibar](#) paru dans *Mouvements* nous mettait en garde sur l'illusion d'une disparition de la race et donc de son supposé retour. En réalité, la question raciale a toujours été là, même si les sciences sociales françaises l'ont beaucoup ignorée. Faut-il sortir la race du placard ? Et quel est ce placard qui a été constitué ?

Sarah Mazouz

Le dossier que nous avons publié dans *Mouvements* fait écho à des thématiques centrales dans l'actualité aujourd'hui. Il a été accueilli avec soutien et bienveillance par *Mouvements* que nous vous encourageons à soutenir.

1) "La question raciale dans la sociologie française", par Patrick Simon et Juliette Galonnier

Patrick Simon

Les Ethnic and racial Studies à la française : un courant de recherche contraint

Faire l'histoire du traitement de la question raciale dans les sciences sociales françaises revient pour l'essentiel à inventorier une *absence*. L'évitement de la question raciale remonte aux débuts de la formation de la sociologie française lorsque la sociologie durkheimienne s'opposait aux développements du racialisme qui envahissait la criminologie et l'anthropologie physique triomphantes. On sait que l'approche racialisée n'a pas survécu à la fin du nazisme et que l'appareil conceptuel du racisme scientifique et de ses dérivés racistes ont été emportés dans l'après-guerre. L'usage banal des termes de race ou de racial chargés d'une consonance infamante a disparu dans la plupart des pays d'Europe continentale.

Dans le champ des sciences sociales françaises de l'après-guerre, la question raciale n'est abordée que de façon marginale alors même que l'immigration coloniale puis post-coloniale aurait pu susciter les mêmes développements que ceux qui apparaissent en Grande-Bretagne.

Dans les années 50, le terme de "race" disparaît, tout comme "ethnique" qui reviendra ensuite pour prendre la place de "race". Cette élision sémantique dans l'après-guerre se fonde sur un clivage entre les sciences sociales en métropole et celles du monde colonial, qui elles continuent bien de mobiliser ces catégories.

Cette suppression de la terminologie relève d'un enjeu nominaliste inscrit dans la colorblindness (indifférence aux différences) de l'universalisme républicain : l'impensé du racisme structurel dans une « France des droits de l'homme » explique l'inconfort sur le terme de race en France. On a là une différence forte avec la langue anglaise qui a maintenu le terme de façon banale. Le registre politique français est un registre colorblind dans lequel la race n'a pas le droit de cité. Cela produit une invisibilisation de la catégorie et de ce à quoi elle renvoie : on assiste à un impensé du racisme structurel dans une France qui se considère comme déracialisée.

Un usage de ces termes subsiste toutefois, en négatif, dans l'histoire des idées et la sociologie du racisme, mais il ne transparaît pas dans les écrits sociologiques.

Les inégalités ethno-raciales sont-elles solubles dans les inégalités de classe ?

La question la plus présente dans les débats sur la race est la suivante : les inégalités ethno-raciales sont-elles solubles dans les inégalités de classe? Pendant longtemps, parler d'inégalités ethno-raciales a été réduit à une stratégie d'occultation et de brouillage des "vraies" inégalités, qui seraient uniquement de classe. Cette thèse du "brouillage" s'inscrit dans le prolongement de certaines théories marxistes pour lesquelles les considérations raciales sont utilisées pour brouiller les divisions centrales de classe. Elle trahit une réticence évidente à considérer les dimensions ethno-raciales des dominations et une propension à les recadrer plutôt sous l'angle des inégalités de classe.

Cette thèse du brouillage acquiert de la consistance avec la politisation de l'immigration et la montée du Front National, qui renforce le traitement raciste de l'inégalité.

Par ailleurs, la généralisation d'une approche du racisme comme préjugé ou idéologie ou stéréotypes, ou sous un angle historique, fait écran aux considérations sur un racisme

structurel qui traverserait l'ensemble de la société française contemporaine. Les terrains sociologiques ont donc tendance à ignorer ce thème.

Un évitement thématique à contre-courant des évolutions empiriques

Les terrains sociologiques en France métropolitaine ignorent largement la question de l'immigration et la question raciale entre les décolonisations et les années 1980.

Cette forme de colorblindness est d'autant plus étonnante que l'immigration d'Algérie puis des autres anciennes possessions coloniales (et de l'Outremer français) produisent une diversité ethno-raciale très sensible dans les grandes métropoles et bassins industriels. Comment les travaux sociologiques sur les écoles, les usines, etc. ont-ils évité cette question ? Comment n'ont-ils pas vu ?

On note cependant des exceptions révélatrices, comme le travail pionnier d'Andrée Michel (1956) sur les Travailleurs Algériens en France qui identifie très clairement une topique des discriminations (auxquelles elle consacre un chapitre entier). Il s'agit pour A. Michel d'analyser la situation des migrants algériens à partir des théories de la domination (coloniale) et de l'exploitation (capitaliste). Novatrice, cette approche annonce un changement de perspective dans l'étude des migrations. Tout d'abord, en prenant ses distances avec la problématique assimilationniste, A. Michel s'inscrit en rupture avec une pratique scientifique trop liée à la gestion administrative et politique des populations. En décrivant les Algériens comme une minorité raciale, A. Michel ouvre un axe de recherche sur les relations interethniques et raciales, qu'elle précise en 1962 dans un bilan comparatif de la sociologie des relations raciales aux Etats-Unis, en France et en Grande-Bretagne pour la Revue Française de Sociologie (Michel, 1962). Mais ses travaux ne rencontrent que très peu d'écho.

On peut aussi souligner le moment IDERIC, autour de Roger Bastide et de la revue *Ethnies* dans les années 70, mais qui là aussi ne donne pas lieu à l'établissement d'un courant fort dans la sociologie française.

La chronique sociale sur ces questions est finalement davantage assurée par la littérature (*Elise ou la vraie vie*, C. Etcherelli 1967; *L'établi*, R.Linhart 1978) ou le cinéma, que par les travaux sociologiques.

L'approche française de la race par le racisme

On remarque en fait une prépondérance de l'histoire du racisme dans une approche d'histoire des idées, et assez peu d'histoire sociale ou de terrains sociologiques.

Les années 1980 constitue à cet titre un tournant, avec une série de publications marquantes qui se produisent entre 1985 et 1990.



Les enregistrements audio de la séance sont disponibles ici : <https://www.dropbox.com/sh/eqdzvvhgzmeqnan/AADVvve3m96doEv-DSR6CrOZa?dl=0>

Une nouvelle séquence depuis les années 2000

Une nouvelle séquence est inaugurée dans les années 2000 avec la mise sur agenda des discriminations ethno-raciales. Les terrains sociologiques de la France multiculturelle se multiplient et les controverses sur les statistiques ethniques rouvrent un débat fécond.



Le renouveau des recherches sur le racisme se caractérise aujourd'hui par la prise en compte de la multiplicité des sources de domination : l'intersectionnalité fonctionne ainsi comme un ouvre-boîte de la colorblindness.

Juliette Galonnier

À la suite de ce que vient de dire Patrick, on peut essayer de regarder plus en détails, à l'échelle des revues notamment, l'évolution de la thématique raciale dans la sociologie française. Ce que je vais présenter maintenant est un travail en cours, qui en est encore à un stade préliminaire et sur lequel vos suggestions sont bienvenues. Il s'agit de proposer un bilan sur l'évolution de la question raciale à partir des outils de l'analyse textuelle. Ce que je vais raconter va être assez descriptif et général, mais permettra de fournir quelques éléments, chiffrés notamment, sur l'évolution de cette thématique.

La question raciale dans les revues de sociologie française. Analyse textuelle

On peut souligner qu'il existe déjà plusieurs bilans de littérature sur la façon dont les questions ethniques et raciales sont traitées en France. En fait, ces états de l'art sont réalisés de façon assez régulière, tous les 5 à 10 ans environ. Pour ne citer que quelques articles, on peut mentionner les suivants:

- Andrée Michel, 1962, « Tendances nouvelles de la sociologie des relations raciales », *Revue française de sociologie*
- Roger Bastide, 1971, « Les études et les recherches interethniques en France de 1945 à 1968 », *Ethnies*
- Pierre-Jean Simon, 1982, « L'étude des problèmes de minorités et des relations interethniques dans l'anthropologie et dans la sociologie françaises », *Pluriel Débat*
- Véronique de Rudder, 1991, « Le racisme dans les relations interethniques », *L'Homme et la société*
- Jocelyne Streiff-Fénart, 1997, « Les recherches interethniques en France : un renouveau ? », *Migrants-Formation*
- Hélène Bertheleu, 1997, « À propos de l'étude des relations interethniques et du racisme en France », *Revue européenne des migrations internationales*
- Valérie Amiraux et Patrick Simon, 2006, "There Are No Minorities Here: Cultures of Scholarship and Public Debate on Immigrants and Integration in France", *International Journal of Comparative Sociology*

Jocelyne Streiff-Fénart dans son article de 1997 note que « l'exercice répétitif du "bilan" dans un domaine de recherche est en lui-même un indice de l'illégitimité » de ce champ.

Nous nous sommes lancés dans un travail de bilan similaire en nous concentrant sur les revues de sociologie et la place qu'y occupe la question raciale. Nous nous sommes concentrés sur 14 revues de sociologie:

9 revues dites « généralistes »;

- L'Année Sociologique (1896-2019)
- Cahiers internationaux de sociologie (1946-2011)
- Sociologie du travail (1959-2019)
- Revue française de sociologie (1960-2019)
- Revue européenne de sciences sociales (1963-2019)
- L'homme et la société (1966-2019)
- Actes de la recherche en sciences sociales (1975-2019)
- Sociétés contemporaines (1990-2019)
- Sociologie (2010-2019)

5 revues dites « spécialisées » dans lesquelles publient de nombreux sociologues:

- Ethnies (1971-1974)
- Pluriel Débat (1975-1983)
- Revue européenne des migrations internationales (1985-2019)
- Hommes et Migrations (1965-2019)
- Migrations Société (1989-2019)

Dans ces revues, on a effectué une recherche bibliographique à partir du moteur de recherche agrégatif « AURORE » (un outil développé par le service de documentation de l'INED) qui a l'avantage de rechercher simultanément des articles dans plusieurs catalogues et bouquets de base de données.

Nous avons effectué une recherche par mots-clés dans le titre et dans le résumé, en nous concentrant sur le terme « race » et ses dérivés, qui nous permet d'identifier les articles qui traitent de la « question raciale » :

- race
- racial
- racialisation racialisé
- racisation racisé
- racisme raciste
- antiracisme antiraciste

On s'est concentré sur le titre et le résumé en ignorant le texte intégral, et en faisant l'hypothèse que les auteurs qui mettent les mots d'intérêt dans le titre et le résumé souhaitent ainsi souligner une certaine saillance de la thématique.

On a aussi délibérément omis dans un premier temps les références à l'ethnique et à l'ethnicité, qui servent souvent d'équivalent à race et racial dans le contexte français et qui ont occasionné des recherches importantes, notamment dans le champ des « relations

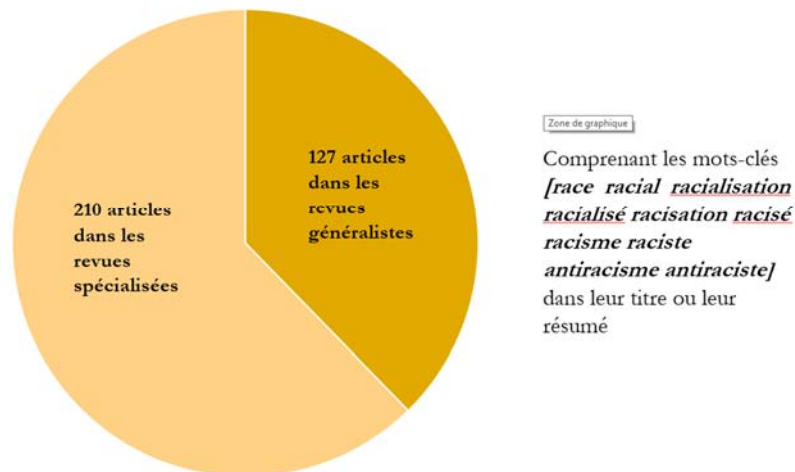
interethniques ». Nous avons fait ce choix méthodologique pour circonscrire notre corpus aux articles qui emploient le terme « race » et ses dérivés car c'est aux usages sémantiques des concepts de race et de racisme que l'on s'intéresse dans le cadre du projet Global Race. Au demeurant, nombreux sont les articles avec le mot race qui contiennent aussi les mots ethnique et ethnicité. On pourra imaginer dans un deuxième temps étendre l'analyse à ethnique et ethnicité.

Le corpus

Une fois éliminés les recensions d'ouvrages (en particulier les ouvrages anglophones dans lesquels le mot « race » est souvent présent), nous arrivons à un corpus de 337 articles sur une période qui s'étend de 1960 à 2018 qui comprennent l'un des mots-clés dans le titre ou dans le résumé.

- 127 articles dans les revues généralistes
- 210 articles dans les revues spécialisées

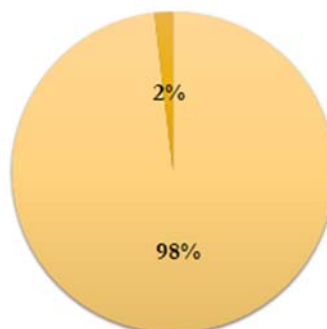
Corpus de 337 articles (1960-2018)



337 articles ça peut paraître un nombre assez honorable, mais lorsqu'on le rapporte à l'ensemble des articles parus dans toutes les revues épluchées sur l'ensemble de la période, on s'aperçoit que cela représente une toute petite fraction de l'ensemble de la production sociologique. Un comptage un peu grossier par tranche de 5 ans du nombre d'articles parus dans chaque revue indique que sur la période 1960-2018 environ 18 000 articles ont été publiés, et que ceux de notre corpus, qui comprennent les mots race racial racisme, etc. ne représentent finalement que 2% de l'ensemble (seulement 1% dans les revues généralistes et un peu plus, de l'ordre de 3%, dans les revues spécialisées sur les migrations).

La question raciale dans la sociologie française (1960-2018)

Nombre total
(approximatif) d'articles
parus dans les revues
considérées entre 1960-
2018 = **18 094**



■ ARTICLES SUR D'AUTRES THEMATIQUES (17 757)
■ ARTICLES DU CORPUS (337)

Evolution dans le temps

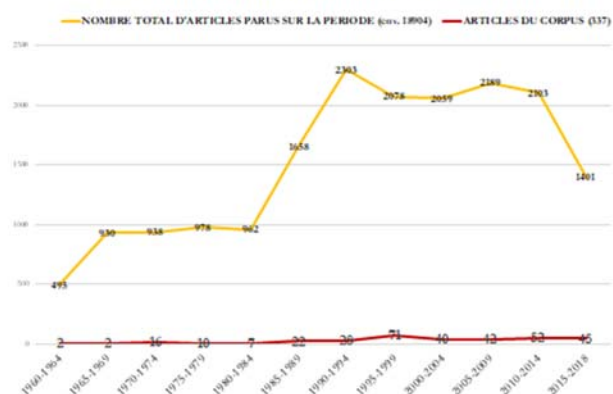
Au niveau de l'évolution dans le temps de cette thématique, on remarque un tout petit pic dans les années 70, qui correspond au moment du CERIN puis de l'IDERIC et de la revue *Ethnies* – avec une vraie volonté à l'époque, notamment sous l'impulsion de hauts fonctionnaires, de développer un champ d'études ethniques et raciales à la française qui viendrait concurrencer les champs des *ethnic and racial studies* britannique et américain. Mais on voit que cette ambition s'effondre assez rapidement à mesure que c'est plutôt la problématique de l'immigration et de l'intégration qui s'installe. On a de nouveau un pic dans la deuxième moitié des années 90, qui correspond au « renouveau des études interethniques » comme l'indique Jocelyne Streiff-Fénart, avec notamment la création en 1995 d'un GDR (groupement de recherche) « Migrations Internationales et relations inter-ethniques », reconnu par le CNRS. Puis on a de nouveau un effondrement et une petite remontée dans la période récente.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ARTICLES (1960-2018)



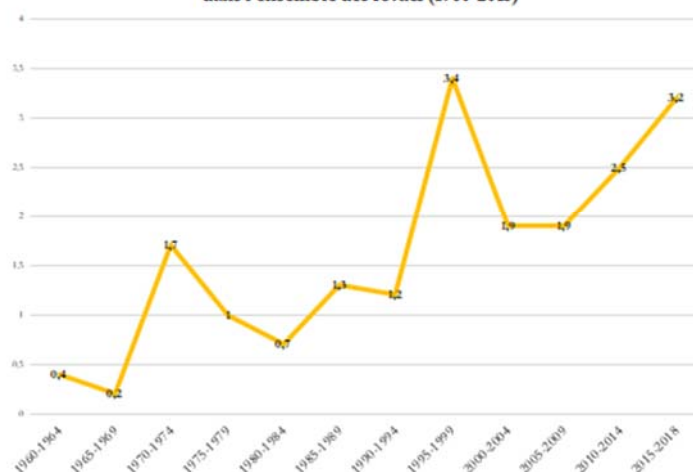
Là encore, si on rapporte ça à la production globale d'articles dans le temps, on voit bien que c'est une thématique qui reste extrêmement marginale par rapport au reste.

Evolution du nombre d'articles (1960-2018)



En pourcentages, la part de cette thématique sur la race et le racisme dans l'ensemble de la production sociologique monte à 3,4% dans la deuxième moitié des années 90 et réaugmente un peu dans la période récente, mais la part d'articles qui traitent de race, de racisme, d'inégalités ethno-raciales reste très limitée par rapport à la production française dans son ensemble.

Part (en %) de la thématique dans l'ensemble des revues (1960-2018)

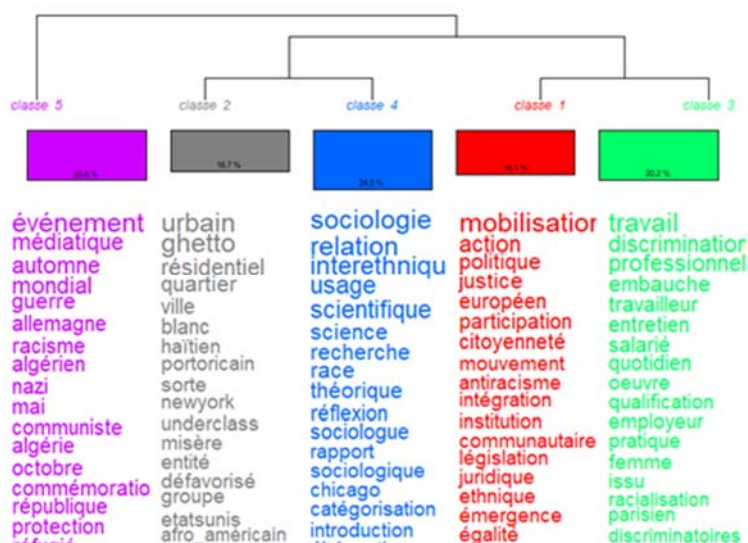


Du reste, c'est surtout les revues spécialisées que l'on a étudiées qui contribuent à une hausse du nombre d'articles, lequel reste très faible dans les revues généralistes de la sociologie française.

Univers lexicaux

Le logiciel Iramuteq qu'on a utilisé permet au moyen de la méthode Alceste développée par Max Reinert de mettre en place une classification descendante hiérarchique qui regroupe les textes en classes, c'est-à-dire en univers lexicaux qui sont différenciés par la distribution de leur vocabulaire. Les énoncés d'une même classe sont similaires entre eux, et aussi différents que possible des énoncés d'une autre classe.

Ici le logiciel nous permet d'identifier cinq grands univers lexicaux qui correspondent à autant de manières d'aborder la question raciale en France :



- On a d'abord tout un ensemble d'articles EN ROSE, vraiment à part, qui traitent de cette question sous l'angle historique, sous l'angle des événements racistes ou antiracistes qui se sont produits au cours des années. On a là une littérature qui documente le colonialisme, l'antisémitisme, la xénophobie, le nationalisme, le nazisme, la guerre d'Algérie, les marches de 1983 pour l'égalité et contre le racisme. Ce sont des articles qui se concentrent sur le génocide juif, sur les meurtres et les crimes racistes, qui parlent de mémoire, de commémoration, etc. Ce sont des articles qu'on retrouve dans des revues comme Hommes et Migrations ou l'Homme et la société par exemple.

- On a ensuite un deuxième groupement très distinctif EN GRIS qui rassemble des articles de sociologie urbaine et qui insistent sur une approche en termes de classe sociale et de pauvreté. Avec des textes qui parlent de ghetto, d'underclass, de misère, de groupes défavorisés, de ségrégation, de prison, de drogue ; des thèmes liés à la ville, à l'urbain, au quartier ; et des populations étudiées qui sont désignées par des termes comme blanc, noir, afro-américain, haïtien, portoricain, jamaïcain. Ce sont des articles qui portent exclusivement sur des terrains étatsuniens et un peu d'Amérique latine et qui sont très fortement associés à la revue Actes de la recherche en sciences sociales et à des auteurs comme Loïc Wacquant ou Philippe Bourgois.

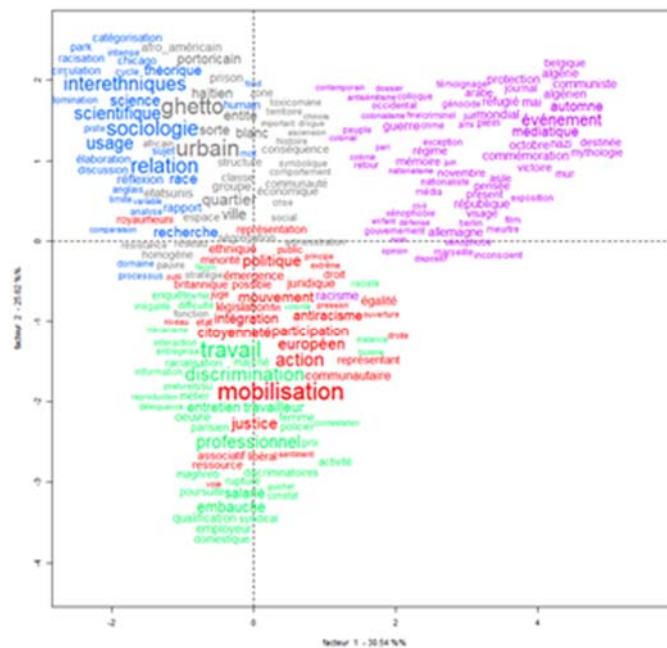
- Un troisième ensemble qui se distingue fortement EN BLEU sont des textes à ambition purement théorique qui cherchent à conceptualiser la race comme catégorie d'analyse. On a là des textes qui parlent de relations interethniques, de processus de catégorisation, de racisation, de domination qui se situent dans une réflexion, une analyse, une élaboration, une discussion qui se veut théorique et scientifique. L'école de Chicago est mentionnée dans ces textes, avec des auteurs comme Robert Park ou E. Franklin Frazier. Il s'agit de textes qui sont portés par des auteurs comme Roger Bastide, Colette Guillaumin mais aussi Jean-Michel Chapoulie sur l'étude des relations de race par l'Ecole de Chicago ou encore Christian Poiret qui conceptualise les processus de racialisation et l'articulation des rapports sociaux.

- Ensuite on a un quatrième ensemble, distinct EN VERT, qui lui se compose à l'inverse de travaux empiriques, particulièrement sur des terrains français et notamment outremer avec des textes qui vont aborder la question des discriminations dans le domaine du travail, et qui traitent des inégalités ethno-raciales à l'embauche, sur le marché de l'emploi, dans le monde professionnel et syndical en particulier, et dans les interactions au guichet et dans les

administrations. Une autre spécificité de ces travaux c'est qu'ils se situent davantage que les autres dans une perspective intersectionnelle puisqu'ils parlent aussi de femmes, de genre, de sexualité, ou encore de générations. Là typiquement c'est un univers qu'on retrouve dans des revues comme Sociologie du travail bien sûr, mais aussi chez des auteurs comme Mireille Eberhard, Véronique de Rudder, Jocelyne Streiff-Fénart, Olivier Noël, etc.

- Enfin, cinquième univers lexical à part, en ROUGE, ce sont les articles qui vont traiter des enjeux de mobilisations antiracistes, de citoyenneté, de mouvements, de participation en particulier au niveau européen et qui s'interrogent sur les ressorts juridiques ou associatifs de la lutte contre le racisme, avec des articles qu'on retrouve par exemple dans la Revue européenne des migrations internationales, mais pas seulement.

Les classes peuvent ensuite être représentées graphiquement à partir d'une analyse factorielle des correspondances (AFC).



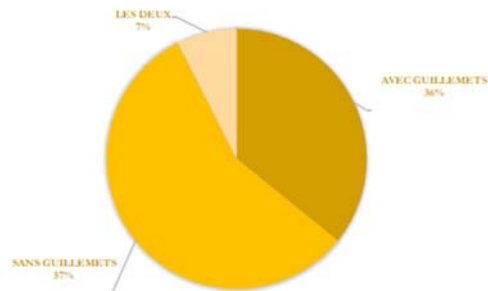
Race et "race"

Enfin, pour terminer cette présentation très générale, un dernier mot sur l'utilisation spécifique du terme « race » dans ce corpus issu des revues de sociologie françaises.

Seuls 67 articles utilisent le mot race dans leur titre ou leur résumé. Parmi eux il nous a semblé intéressant de repérer les usages de ce terme, et notamment l'utilisation ou non de guillemets pour signifier une prise de distance.

Race et « race »

ARTICLES QUI EMPLOIENT LE TERME « RACE » (N=67)



Au-delà de ce simple comptage, il est particulièrement intéressant de se plonger dans les usages différenciés du terme de race par les auteurs du corpus, qui révèlent des conceptions différentes.

Les « races » et le racisme

On peut souligner des auteurs qui mettent à distance les « races » comprises au sens biologique et insistent sur leur non-existence, pour au contraire mettre en avant dans leur analyse le racisme et les processus d'assignation, de racisation, de racialisation.

Exemples :

“Si le racisme n’a pas besoin des « races » pour exister, il demeure opérationnel, et nombre d’individus assignés dans un statut de minoritaires en font quotidiennement l’expérience.”

Marguerite Cognet et Mireille Eberhard, 2013, « Composer avec le racisme : Postures stratégiques de jeunes adultes descendants de migrants », Migrations Société

“Si les « races » humaines n’existent pas, des groupes racisés existent.”

Christian Poiret, 2011, « Les processus d’ethnicisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine: Africains, Ultramarins et ‘Noirs’ », Revue européenne des migrations internationales

Race : concept de sciences sociales

Enfin, on soulignera des articles qui ne parlent pas de la « race » pour la mettre à distance, mais qui proposent de refonder le concept de race pour en faire une catégorie analytique. On avait beaucoup cet usage dans les années 70-80 avec des auteurs comme Colette Guillaumin qui écrivait « non la race n’existe pas, si elle existe ». On assiste aujourd’hui à un retour de cette utilisation, qui fait écho à l’utilisation du concept de race dans la littérature anglophone : la race comme catégorie analytique.

Exemples

“La société martiniquaise contemporaine reste stratifiée en groupes raciaux. Ces groupes ne sont pas tant des entités biologiques que sociologiques. Le concept de race n’est donc pas à prendre ici dans son acception biologique - fort discutée au demeurant - mais dans celle de « race sociale ».”

Michel Giraud, 1980, « Races, classes et colonialisme à la Martinique », L’homme et la société

“Dans la lignée des travaux qui rompent avec le genre et la race comme attributs, pour en faire des cadres analytiques, la présente contribution vise à questionner (...) la race du militantisme, c’est-à-dire à la saillance de cette catégorie dans les luttes sociales.”
Rachida Brahim, 2015, « La race du militantisme », Migrations Société

Patrick Simon

Conclusion: L'émergence de nouveaux courants qui croisent et thématisent la race

Ces nouveaux usages de la race comme catégorie analytique réactivent les approches d’auteurs français comme Colette Guillaumin et s’appuient aussi sur l’importation et la réappropriation de l’appareil conceptuel des *ethnic and racial studies*, des *Critical Race Theories*, du *Black feminism*, des *subaltern* et *post-colonial studies* et du courant de pensée décoloniale. Mais ces courants restent encore très marginaux dans les institutions des SHS et les publications académiques.

On peut s’interroger sur ce renouveau récent des études sur la question raciale : s’agit-il d’un effet de cadrage ou d’une extension des phénomènes de racialisation dans la société française ?

Un deuxième ensemble d’interrogations à trait aux usages des concepts et des catégories reliés à la race. Quel usage en faire ? Quels termes utiliser ? Doit-on parler de « racistes » au lieu de « racial », de « racisés » au lieu de « raciaux » ? Comment désigner les processus qui produisent et perpétuent les inégalités sans tomber dans l’assignation ? Enfin, quelles catégories de population peut-on employer ? S’agit-il de recourir à des catégories ethno-raciales auto ou hétéro identifiées ou plutôt à des proxys ?

2) "Prendre au sérieux les recherches sur les rapports sociaux de race", par Lila Belkacem et Zacharias Zoubir

Zacharias Zoubir

Il existe une controverse autour du statut de la race comme catégorie d’analyse. Or les débats sur la race comme concept n’ont pas vraiment lieu en France. Dans notre article, nous appelons ce débat de nos vœux car les controverses sur ces enjeux peuvent être particulièrement fécondes et productives.

On s’intéresse aux relations entre les concepts de racisme, de racialisation et de race. D’après Colette Guillaumin, le racisme est une idéologie qui conduit à construire les effets des rapports sociaux comme des effets fondés dans les propriétés des corps. Étudier le racisme implique alors de prendre en compte les rapports de domination.

Dans ce papier, nous recensons ce que nous avons appelé les “pseudo-arguments” qui s’opposent aux recherches sur les rapports sociaux de race en France. Il s’agit de les identifier, et d’en identifier les présupposés ainsi que les effets.

Trois types d’arguments peuvent être identifiés:

- Le déni/la dénégation
- La disqualification
- La particularisation

L'argument du déni/de la dénégation dit que les races n'existent pas et qu'il n'y a donc pas lieu d'en parler. Or la question de la pertinence des races dans le champ biologique nous paraît indépendante de la question de la pertinence politique de la mobilisation contre le racisme, comme l'ont bien montré les controverses autour des déclarations de l'UNESCO dans les années 50.

Par ailleurs, la race, la racialisation et le racisme sont loin de constituer des concepts tenus pour évidents et univoques dans les sciences sociales, ce dont témoigne la controverse entre Robert Miles et l'école de Birmingham dans les années 80. Le champ lexical de la « race » n'est pas déployé dans le domaine des sciences sociales sans réflexivité ni recul critique.

Comme l'a montré un dossier de *Mots* en 1992 consacré à la suppression du mot "race" de la Constitution, il est naïf de croire que la suppression du terme reviendrait à faire disparaître le phénomène. De notre point de vue, il n'y a pas d'objection à l'usage de la race comme concept analytique à condition d'en fournir une définition rigoureuse soumise au débat scientifique. Le problème actuel provient des formes de disqualification a priori dont ce concept fait l'objet.

Lila Belkacem

Le deuxième type d'argument mobilisé à l'encontre de nos recherches sont des formes de disqualification, comme "vous voyez du racisme partout et tout le temps". Or, il convient de noter qu'en effet les recherches sur le racisme, les rapports sociaux de race et la raci(al)isation ont montré l'importance de ne pas se limiter à l'observation des phénomènes de rejet, de haine, de stigmatisation, de violence ou encore de discriminations directes. Le racisme s'observe aussi parmi des individus qui se présentent comme non-racistes ou anti-racistes.

Un autre type de disqualification est que nos travaux ne sont "pas scientifiques, mais militants". Rappelons-le, ce n'est pas le sujet mais les procédures méthodologiques et l'explicitation conceptuelle qu'elle mobilise, qui font le caractère scientifique ou non scientifique d'une recherche.

Les débats et tensions sont particulièrement forts aujourd'hui dans les mondes universitaires et scolaires. A propos du stage syndical sur le racisme organisé par Sud Education 93, le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer a par exemple récemment déclaré:

« Cette dérive identitaire et communautariste est l'un des sujets les plus graves de notre époque. Notre interaction avec les autres est à la fois ce qui nous définit et ce qui définit notre liberté. Il faut être très attentif à toutes les idéologies qui détruisent le collectif au profit de la communauté. La société française n'est pas assez consciente du danger que représentent ces façons de penser, qui véhiculent en réalité un nouveau racisme et un nouvel antisémitisme. Je ressens cela nettement comme des forces de destruction auxquelles il faut opposer la force de la vie. La complaisance vis-à-vis du fondamentalisme islamique et plus généralement vis-à-vis de tout ce qui sape les sociétés occidentales est une figure psychologique de la haine de soi et une résurgence politique du nihilisme ; autrement dit, ce qu'il faut combattre si nous voulons un monde meilleur pour nos enfants. J'ai dû m'insurger à deux reprises contre les initiatives nauséabondes du syndicat SUD93 d'organiser des réunions dites « racisées ». Ce vocabulaire est ignoble et la pensée faible qui charrie tout cela a malheureusement de forts bastions. Cette violence latente nous oblige à être lucides. C'est un grand enjeu intellectuel et politique de prendre la mesure de ce défi, car les personnes qui pensent ainsi ont développé des fiefs dans le monde politique, culturel, universitaire... Ne pas le voir, c'est un peu comme s'aveugler sur la montée du fascisme dans les années 1920. »

Certes, parler de race peut être raciste, mais ne pas en parler peut l'être tout autant. La question pour nous chercheurs n'est pas de ne pas utiliser le terme mais de se doter des garde-fous épistémologiques nécessaires. L'enjeu est le suivant : quelle réflexivité ? quelle explicitation des points de vue situés ?

On remarque ensuite d'autres arguments, qui relèvent de la particularisation comme « Ce n'est pas pareil ici et / ou maintenant ». Il s'agit en fait d'interroger les périodisations et les divisions géographiques en faisant attention au nationalisme, voire au métropolitisme méthodologique.

D'autres arguments disent encore « C'est une importation étrangère ». Là aussi, ce n'est pas parce que la race n'est pas dans l'appareil statistique français que les processus de racialisation n'ont pas lieu en France. L'idée que le concept de race et de racialisation ne viendrait que des Etats-Unis est erronée et fait l'impasse sur les travaux des chercheurs français qui ont beaucoup travaillé la question : Fanon, Guillaumin, Bastide, Balibar, les chercheurs de l'URMIS. Il s'agit plutôt de s'interroger sur la circulation internationale des concepts.

Enfin, une des dernières formes de rhétorique souvent entendue est « La "race" ne concerne que les minorités ». C'est là aussi ignorer les travaux sur la blancheur ou la masculinité qui montrent que les membres de la majorité sont tout autant soumis à des processus de racialisation, quand bien même ils en seraient les bénéficiaires.

Finalement, ce qui pose problème dans tous ces discours, c'est qu'ils sont souvent des pétitions de principe, qui ont des effets de censure sur la recherche, donnent lieu à des intimidations et mettent en danger la liberté académique.

Proposer cet article était pour nous un espoir de participer à la construction d'un débat serein sur ces questions. Car il est passionnant de débattre de ces enjeux, par exemple en s'interrogeant sur les rapports sociaux de race dans le monde académique ou encore sur les moyens de faire face aux risques d'instrumentalisation des travaux sur la race.

3) "Le sous-champ de la philosophie dans la question raciale en France", par Magali Bessone

J'ai intitulé cette présentation "le sous-champ de la philosophie dans la question raciale en France" en réponse à l'article d'Inès Bouzelmat paru dans *Mouvements* sur "[Le sous-champ de la question raciale dans les sciences sociales françaises](#)". Dans cet article, la philosophie est peu représentée. Sur l'ACM qui représente les diverses positions du champ apparaissent "des démographes à gauche et des anthropologues, des historiens (et des philosophes) à droite." Les philosophes sont donc seulement mentionnés entre parenthèses. Pourtant certains philosophes apparaissent bien sur le graphique comme Etienne Balibar, Elsa Dorlin, Magali Bessone, Matthieu Renault, Hourya Bentouhami, Pierre-André Taguieff ou Silyane Larcher, même si ces deux derniers sont peut-être davantage des politistes. Donc on a un champ philosophique représenté par maximum 7 personnes sur 117 chercheurs identifiés dans l'article. Il semble donc que la philosophie soit une discipline assez marginale dans le champ de la question raciale en France.

Pourtant dans le projet scientifique de Global Race, nous indiquions la chose suivante dans l'état de l'art: "*The project addresses a theme that, owing to its highly polemical nature, has not been studied significantly in France. The pioneering work on racism by Albert Memmi and Léon Poliakov has opened a flourishing avenue of research in history of ideas and political philosophy (Balibar and Wallerstein, 1988; Taguieff, 1988; Todorov, 1989). 1989). It has had far less of a following in sociology, where the lack of an academic tradition of research on race and ethnicity largely explains the isolated status of the studies by Andrée Michel in the 1950s and Colette Guillaumin in the 1970s (Guillaumin, 1972; Bertheleu, 1997; Amiraux and Simon, 2004; Simon, 2008).*"

La philosophie est-elle donc marginale ou florissante ?

Il faut rappeler que la philosophie représente un petit effectif dans les sciences sociales et humaines en France. En 2017, il y avait seulement 409 titulaires en philosophie (contre 904 en sociologie/démographie, 1082 en histoire/civilisation et 387 en science politique). Outre les quelques philosophes mentionnés dans l'article, on peut aussi rajouter Yala Kisukidi, Claude-Olivier Doron, Norman Ajari, Pauline Vermeren.

Si l'on s'intéresse aux ouvrages parus, on peut citer *Race, nation, classe* d'E. Balibar en 1988, *La Force du préjugé* de Taguieff en 1988 puis *La matrice de la race* d'Elsa Dorlin en 2006. Il y a donc une parenthèse de 20 ans entre les premiers ouvrages des années 80 et les ouvrages récents. Suivent *L'autre citoyen* de Silyane Larcher en 2011, *Sans distinction de race* de Magali Bessone en 2013, *Race, cultures, identités: une approche féministe et postcoloniale* d'Hourya Bentouhami en 2015, *C.L.R. James : La vie révolutionnaire d'un « Platon noir »* de Matthieu Renault en 2016, et *La Dignité ou la mort. Éthique et politique de la race* de Norman Ajari en 2019.

Pendant vingt ans, les deux seuls philosophes sur cette question étaient donc Balibar et Taguieff. Or ils n'ont pas produit d'"école" à proprement parler. Aujourd'hui, les effectifs demeurent faibles. Ces philosophes qui travaillent sur la race n'ont pas de caractéristiques précises qui les réunissent ni d'engagement militant marqué. C'est peut-être la question institutionnelle qui est la plus saillante avec des chercheurs qui sont principalement affiliés à Paris 7, à Paris 8 ou à Toulouse. Il y a une forme de regroupement institutionnel des travaux philosophiques sur la race.

On peut s'interroger sur la façon dont les débats sur la race en philosophie reproduisent le clivage entre philosophie analytique et philosophie continentale dans le monde anglo-saxon. Pour rappel, la philosophie analytique provient de la philosophie du langage des années 20-40 avec des auteurs comme Russell, Wittgenstein. Elle consiste en une analyse logique des propositions et des arguments et implique une forte précision conceptuelle. Elle pose l'enjeu de la délimitation stricte des problèmes et entre en écho avec les sciences cognitives. Elle s'intéresse à la cohérence des propos. Elle est souvent critiquée pour son aridité, sa technicité, et pour être trop littérale. A l'inverse, la philosophie continentale réunit plutôt des auteurs comme Bergson, Merleau-Ponty, Derrida, Deleuze, Nietzsche. Elle adopte une démarche plus globale et cherche à prendre les objets dans leur complexité. A visée herméneutique ou interprétative, elle mobilise les analogies ou les métaphores pour produire du sens. Elle fait plutôt écho aux disciplines littéraires.

Ces différences de méthodologie ont un lien avec la façon dont les objets sont traités. La philosophie analytique s'intéresse ainsi davantage à l'ontologie ou à la métaphysique de la race : est-ce que la race existe ? est-ce que cela est "réel" ? que veut dire être "réel" ? Si c'est un concept, quelle est son épistémologie ? quelle est l'ontologie sociale des groupes sociaux ? Elle propose une réflexion sur le racisme, l'essentialisme dans une approche liée à la métaphysique ou la philosophie de l'esprit.

Cependant, aux Etats-Unis comme en France, on ne peut pas aborder les sujets complexes (racisme institutionnel, etc.) indépendamment de leur contexte. Dans le champ de la question raciale, il peut alors paraître plus cohérent de mobiliser des concepts issus de la tradition continentale, plus critique, qui portent sur la production des normes, le diagnostic des injustices et à partir desquels on peut théoriser politiquement. La philosophie de la race aux Etats-Unis croisent ces différents champs ainsi que les post-colonial studies.

En France, la philosophie analytique est vue comme conservatrice et on pourrait donc s'attendre à ce que la philosophie de la race soit continentale, davantage critique. Il existe en effet des débats sur le rôle du philosophe dans l'espace public. Dans la philosophie analytique,

le rôle du philosophe est de tester des concepts, de les nettoyer, de faire preuve de rigueur conceptuelle. Dans la philosophie continentale, le philosophe est un écrivain : il crée des concepts, sur le modèle de l'intellectuel sartrien, il produit des récits, du sens global, il intervient dans la sphère publique. La philosophie de la question raciale est liée à une énorme attente de prise de position publique sur ces enjeux. Cette attente rend parfois difficile et pourtant indispensable le développement d'une approche conceptuelle rigoureuse.

4) "Cartographie du surplomb. Ce que les résistances au concept d'intersectionnalité nous disent sur les sciences sociales en France", par Sarah Mazouz

Cet article, co-rédigé avec Eléonore Lépinard, a été écrit en réaction à des arguments de délégitimation de l'intersectionnalité. Pourquoi cette délégitimation récurrente et a priori du concept d'intersectionnalité ? Quels sont les ressorts en amont de cette délégitimation ? Il s'agit de comprendre les réticences. Cette délégitimation semble provenir d'un refus de reconnaître les prémisses centraux sur lesquels se fonde l'intersectionnalité. Rappelons-le, l'intersectionnalité refuse de donner le primat à un rapport de pouvoir sur les autres. Elle s'oppose aussi à une lecture arithmétique (cumulative) des rapports de domination et propose de réfléchir plutôt à leur articulation, leur imbrication.

Du reste, le ressort principal du geste de délégitimation de l'intersectionnalité repose en fait sur une position épistémologique plutôt qu'idéologique. Il s'agit d'un refus de prendre en compte l'épistémologie du point de vue.

Dans les textes qui critiquent la notion, on constate une grande méconnaissance de cet instrument théorique et de sa généalogie. Trois arguments sont utilisés pour délégitimer a priori l'intersectionnalité:

- l'intersectionnalité prendrait en compte les "mauvaises" identités : le genre, la race
- l'intersectionnalité réifierait ces identités, les prendrait mal en compte
- l'intersectionnalité privilégierait le genre et la race au détriment de la classe

Concernant le 1er argument, c'est intéressant de voir qu'on critique l'usage du genre et de la race, mais jamais de la classe, comme si la classe sociale allait de soi et n'était jamais un terme suspicieux.

En France, dans le versant scientifique ou académique, ces critiques sont souvent adossées à une croyance en une colorblindness effective. C'est l'idée que la disparition du mot "race" conduira à la disparition du racisme. Il s'agit là d'une drôle de croyance dans le pouvoir de ce mot. Or les phénomènes d'assignation raciale n'utilisent que très peu le mot race. Ce refus de parler de race conduit aussi à occulter l'époque coloniale et vichyste. Il traduit aussi non seulement un aveuglement mais aussi une surdité face aux différentes mobilisations qui ont lieu aujourd'hui.

Le deuxième argument implique que l'intersectionnalité ne s'intéresserait qu'à des identités réifiées. Là aussi, cela trahit une forte méconnaissance des textes centraux de l'intersectionnalité qui au contraire insistent pour toujours prendre en compte les contextes. Précisément Kimberlé Crenshaw invite à prendre en compte les individus qui se situent au croisement d'appartenances multiples en plaçant l'attention sur les modalités d'articulation contextuelles des rapports de hiérarchisation. C'est tout l'apport des *slavery studies* qui

montrent que l'articulation entre race, genre, statut ne fonctionne pas systématiquement dans le sens d'un renforcement des dominations. C'est aussi toute la critique interne au Black feminism. Des auteurs comme Patricia Hill Collins ont bien mis en avant tous ces apports de la démarche intersectionnelle. En France, des auteurs comme Danièle Kergoat ont mis en avant la notion de consubstantialité des rapports de pouvoir, qui est très proche. Toutes ces analyses formulent une véritable critique de la réification des identités : elles disent qu'ériger l'expérience des dominants au sein d'un groupe dominé comme étant représentatives de ce groupe occulte la réalité sociale, empêche de voir que des différences traversent les groupes minorisés. Elles rappellent qu'il est primordial de penser les catégories comme sécantes.

Enfin le troisième argument sur l'absence de prise en compte de la classe ne rend pas justice là encore aux travaux intersectionnels. Des auteurs comme Patricia Hill Collins, Angela Davis, Cherríe Moraga et Gloria Anzaldúa insistent constamment sur le fait que la classe joue un rôle important. L'intérêt de l'intersectionnalité c'est justement de ne pas prendre en compte un seul rapport de domination au détriment des autres.

En bref, ces stratégies de disqualification déforment les textes fondateurs. Pourtant, elles semblent trouver un accueil favorable auprès de nombreux collègues. Cela traduit des résistances importantes et des enjeux de posture. Dans le champ français, les réflexions de Bourdieu sur l'objectivation participante ont produit une forme de barrage à la réception des épistémologies du point de vue.

Notre propos n'est pas du tout de dire qu'il faut qu'il y ait une identité entre le chercheur et son objet. Mais il est nécessaire pour le chercheur de thématiser sa relation à son objet, sa position, pour réfléchir à ce que cela produit. Il s'agit d'un travail collectif que nous devons mener.

5) Audrey Célestine, "[Rôle des universitaires 'minoritaires' et des porte-parole des minorités](#)"

Notre dossier a été écrit en réaction à un [poste de blog](#) de l'historien Gérard Noiriel. Il provient de notre étonnement, non pas envers le poste de blog lui-même, mais plutôt de l'enthousiasme qu'il a suscité auprès d'un très grand nombre de collègues. L'article que je présente ici a été écrit à six mains avec Abdellali Hajjat et Lionel Zevounou. Notre objectif était de soulever plusieurs questions sans entrer dans une logique polémique. Il s'agit d'analyser le sort réservé aux universitaires minorisés qui sont souvent accusés de se focaliser sur certaines questions, ou qui sont souvent assignés au statut de porte-parole, ou qui sont sujets à une tendance générale à relativiser leur production scientifique. Il s'agit aussi de mener une réflexion sur les relations entre les universitaires et les milieux militants : comment mener un dialogue sur race et racisme entre universitaires et militants tout en respectant la parole des uns et des autres ? Comment maintenir une posture scientifique dans un champ médiatique saturé ?

Gérard Noiriel reprend le débat qui a opposé Mark Lilla et Eric Fassin dans la presse autour de la gauche identitaire. Pour Mark Lilla la "gauche identitaire" désigne les gens qui auraient abandonné le peuple et la politique institutionnelle pour ne s'intéresser qu'aux "minorités" et à leur "identité", se faisant les parangons d'un "politiquement correct" qui empêcherait toute critique. Noiriel renvoie dos à dos Fassin et Lilla. On peut regretter que cette polémique, qui a lieu dans le champ médiatique, contribue de fait à laisser dans l'ombre les recherches actuelles sur la racialisation, sur les liens entre la gauche et les minorités, etc.

Il importe donc de mener une réflexion sur les liens entre champ académique et champ politique. Gérard Noiriel écrit que "*le projet d'écrire une histoire populaire du point de vue des*

vaincus a été accaparé par des porte-parole des minorités [...] qui ont contribué à marginaliser l'histoire des classes populaires. Il suffit de consulter la bibliographie des articles et des ouvrages publiés en histoire ces dernières années ou de regarder les recrutements sur des postes universitaires pour être convaincu du bien fondé de cette remarque." Cette affirmation ne nous semble pas fondée, surtout en ce qui concerne les recrutements. En outre, elle s'inscrit dans un contexte où les universitaires minoritaires sont fréquemment assignés au statut de "porte-parole des minorités" et sont fréquemment disqualifiés comme "chercheurs militants", au moment des recrutements par exemple. Ces procès d'intention sont fréquents.

La littérature américaine s'est beaucoup intéressée au statut des universitaires minoritaires et a recensé beaucoup de cas similaires de procès d'intention, de disqualification, etc. Il pourrait être fructueux de faire la même chose dans le champ français. On peut citer par exemple en 2016 la campagne de dénigrement contre Abdellali Hajjat sur la liste ANCMSP, en 2017 les pressions de l'extrême-droite contre le colloque "Penser l'intersectionnalité à l'école", en 2017 l'annulation d'un colloque sur l'islamophobie, en 2018 une campagne contre le colloque "Racisme et discrimination à l'école et à l'université" au motif qu'il relèverait du "racisme indigéniste", etc.

C'est tout ce contexte qui a alimenté l'urgence de faire de dossier. Les recherches actuelles sur la stigmatisation, la discrimination, le racisme méritent mieux que ces querelles médiatiques.

Les militants et les universitaires doivent aussi dialoguer pour penser des relations qui respectent les uns et les autres. Les sciences sociales ne doivent pas cantonner l'identitaire et le racial en dehors du social et doivent continuer de travailler ces sujets. Il s'agit de faire avancer la politique d'égalité en restant constamment conscient des écueils soulevés par Stuart Hall : "comment vivre en essayant de valoriser la diversité des sujets noirs, de lutter contre leur marginalisation et de vraiment commencer à exhumer les histoires perdues des expériences noires, tout en reconnaissant en même temps la fin de tout sujet noir essentiel ?"

Questions de la salle

Jules Falquet

Comment intégrer à la réflexion sur la question raciale dans les sciences sociales françaises la production des anciennes et actuelles colonies françaises, comme Haïti par exemple ? Quels liens pouvons-nous tisser entre les questions du racisme et de l'antisémitisme ? On peut penser aux travaux de Rita Thalmann par exemple et de ses collègues. Enfin, on pourrait étendre la liste des revues étudiées en incluant des revues comme *Les Cahiers du CEDREF*, *Nouvelles questions féministes* qui ont beaucoup publié sur l'articulation des rapports sociaux. Sans oublier les travaux menés dans le cadre du RT 24 de l'AFS "Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité". On peut aussi mentionner la tenue d'un colloque en 1997 organisé par l'ANEF – Association nationale des études féministes sur "Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme" auquel avait participé Colette Guillaumin.

Fanny Essiyé

Y a-t-il des différences dans la réception des travaux sur la race et des travaux sur les discriminations, comme ceux menés dans le cadre de l'enquête Trajectoires et Origines ?

Alain Policar

Je partage tous vos combats mais j'aimerais tout de même soulever quelques remarques de méthode. Vous dites que la question raciale ne représente que 2% des travaux de sociologie, mais il faudrait comparer avec la part que représentent d'autres champs de recherche pour pouvoir dire quelque chose de plus pertinent.

Les sciences sociales françaises ont tout de même beaucoup contribué aux études sur le racisme, que l'on pense à Colette Guillaumin, mais aussi à des sociologues durkheimiens hétérodoxes comme Célestin Bouglé par exemple qui publie en 1899 une série de textes pour mettre en "banqueroute la philosophie des races".

Par ailleurs, on pourrait inclure d'autres termes dans la recherche comme "antisémitisme", "crime contre l'humanité", "génocide" qui permettrait d'avoir un nombre plus important d'articles.

J'aimerais aussi pointer les dangers des usages métaphoriques de la race : le retour du vocabulaire de la race ne saurait être une bonne nouvelle. Je ne pense pas qu'il faille se réjouir de l'extension du domaine de la race.

Les auteurs du dossier ont parlé de nombreux adversaires : mais qui sont-ils en dehors de l'extrême-droite ? ne s'agit-il pas d'adversaires de paille ?

L'intersectionnalité soulève des questions méthodologiques : peut-on s'occuper de tous les combats ? Prendre en compte l'ensemble des discriminations est difficile.

Enfin, les débats sur l'épistémologie du point de vue reprennent ceux entre Latour et Bourdieu.

Ary Gordien

Pourquoi ne pas aussi intégrer dans la recherche bibliographique les travaux de l'héritage durkheimien, en particulier Mauss, et les écrits sur race et naturalisme ? Ces travaux révèlent une grande ambivalence vis à vis du concept de race : ils déconstruisent certains enjeux mais reprennent aussi à leur compte les conceptions de leur époque. Tout cela fait aussi partie de la sociologie française.

Pourquoi ne pas aussi intégrer les termes "ethnique" et "ethnicité" dans la recherche, qui sont souvent mobilisés dans les travaux sur la race.

Enfin, une question sur les positionnements militants: de nombreux blancs pauvres ont l'impression qu'on ne prend pas en compte leur expérience de misère dans les mouvements antiracistes. Ces réflexions se répercutent aussi dans le champ universitaire.

Daniel Sabbagh

Je mentionne l'existence d'une thèse non-publiée rédigée par Mickaël Vaillant sur la race dans les sciences sociales en France et aux Etats-Unis au début du 20ème siècle. Elle s'intitule *Race et culture, les sciences sociales face au racisme : étude comparative de la genèse et des modalités de la rupture épistémologique de l'école durkheimienne et de l'école de Chicago avec la pensée raciale (fin 19e siècle-1945)* et a été soutenue en 2006.

Réponse de Magali Bessone

Sur l'épistémologie du point de vue, personnellement je préfère parler d'épistémologie du positionnement car il me semble que cette traduction de "standpoint" par "positionnement" évite un certain nombre de malentendus. Cela permet d'ouvrir la possibilité à quelque chose qui est moins déterminé. Cela rend plus précisément l'idée développée par Sandra Harding dans la standpoint theory.

Réponse de Juliette Galonnier

Ce travail bibliographique est en cours et toutes les suggestions sont bienvenues. Nous prenons note des remarques sur les revues et les mots-clés à intégrer. Concernant l'usage de la race par les sociologues durkheimiens, on remarque en effet un emploi très biologisant du terme "race" dans les articles publiés dans *L'Année sociologique* de 1896 à 1940 : on parle de "races inférieures" et de "races supérieures", etc. On renvoie ici aux travaux de Carole Reynaud-Paligot sur le sujet. Sur l'opportunité d'inclure les termes "ethnique" et "ethnicité", il faudra en effet le faire car de nombreux travaux emploient ces termes pour décrire la constitution et la perpétuation d'inégalités. Mais cela risque d'introduire d'autres distorsions car beaucoup de travaux utilisent aussi ces termes pour parler d'identité et d'appartenances, etc., ce qui fait moins écho à la question du racisme et des discriminations raciales qui nous préoccupe.

Réponse de Patrick Simon

Ce qui est le plus intéressant dans cette recherche, c'est ce qui se passe après la Deuxième guerre mondiale. C'est là que les débats sont les plus complexes : car la race est là, mais elle n'est pas thématifiée.

Il est toujours difficile de trouver les bonnes frontières d'un corpus : ce qu'on voulait faire ici c'est véritablement regarder les usages du terme "race" et de ses dérivés. Il y a un intérêt à cette approche nominaliste : qui utilise le terme et pour dire quoi ? On peut traiter des mêmes objets sans utiliser les mêmes termes, mais ce qui nous a intéressés ici c'est l'usage du terme. Or, même en incluant des termes comme "racisme", "antiracisme" etc. dans la recherche, on arrive à moins de 2% de la production sociologique, ce qui, quand on connaît l'histoire et la situation contemporaine de la France, paraît extrêmement faible. Nous avons mené d'autres recherches en incluant des mots-clés comme "immigration", "réfugiés", "ethnicité", et là aussi, on n'arrive à pas plus de 8%. La très grande majorité des travaux en sociologie française n'utilisent pas ces catégories. Qu'est-ce qu'on dit sur la société, sur l'école, sur l'usine, etc. quand on ne parle pas de ça ? Est-ce qu'on peut parler aujourd'hui de la France contemporaine sans parler de racisme ? De fait, c'est possible, puisque c'est le cas de plus de 95% des productions.

Réponse de Lila Belkacem

Nos adversaires ne sont malheureusement pas de paille. Ils occupent des positions dominantes sur le plan scientifique et institutionnel. On rencontre concrètement des blocages institutionnels, lors de l'organisation de colloques par exemple. Les polémiques ont eu un impact sur l'organisation de nos cours, sur la façon dont nos travaux sont discutés par les collègues.

Les études quantitatives sur le racisme sont limitées : souvent on ne peut avoir que le critère de nationalité, ce qui limite grandement la possibilité d'analyser les discriminations liées à l'origine, l'assignation raciale, etc.

Le champ académique n'est pas un champ autonome, il est percuté par les logiques médiatiques. La question de l'autonomie de la recherche se pose.

Sur les problèmes de méthode que soulèverait l'intersectionnalité, il faut en effet mener une réflexion méthodologique poussée sur les échelles d'observation que l'on adopte. Je renvoie aux travaux de Candace West et Sarah Fenstermaker sur "doing gender" ("faire la différence" en traduction française) ou aux travaux d'Elise Palomares qui portent sur les échelles locales et documentent de manière limpide cette question intersectionnelle : c'est au niveau local qu'on peut saisir la complexité de l'imbrication des rapports sociaux.

Réponse de Zacharias Zoubir

Sur le concept de racialisation, je me suis intéressé à l'histoire du concept dans les sciences sociales. Robert Miles qui a contribué à diffuser ce concept dans les sciences sociales assume de façon assez nette un positionnement épistémologique marxiste : le racisme comme une idéologie qui tend à occulter la vraie nature de classe des rapports sociaux. C'est clairement une prise de position contre la racialisation, que l'on retrouve chez des auteurs comme Franz Fanon ou Colette Guillaumin. Donc ce concept n'est pas neutre, il ne l'a jamais été.

Réponse de Sarah Mazouz

Qui sont nos adversaires ? La difficulté c'est avant tout une question de rapports de force. Il y a des enjeux de positions institutionnelles, et des formes de blocage qui apparaissent comme Lila l'a rappelé. Le problème aussi c'est que dans le contexte français la doxa générale est qu'il n'y a pas besoin de mobiliser la question raciale. L'argument qui nous est renvoyé sur le fait qu'on ne pense que la question raciale et qu'on oublie la classe n'est jamais renvoyé au groupe majoritaire dans le champ académique français qui lui ne mobilise jamais la question raciale. Il n'y a pas de réciprocité argumentative. Rien que ça, ça structure un rapport de force scientifique important.

Concernant la production dans les anciennes colonies, il y a un énorme champ de recherche à lancer pour voir les formes de circulation et les différenciations dans les rapports de race, de genre, de classe entre des pays qui ont connu la colonisation et ceux qui n'en ont jamais fait l'expérience. Il y a un travail collectif à mener de réflexion sur ces modes de circulation et ce que ça produit dans différents contextes.

Sur la réception des travaux sur la race et ceux sur la discrimination, il y a finalement à peu près le même type d'opposition. Les polémiques dont fait l'objet aujourd'hui la notion d'intersectionnalité ont aussi eu lieu sur la question des statistiques ethniques ou sur la discrimination, dont on a un temps dit qu'elle n'était "pas un concept sociologique".

Sur les auteurs français, bien sûr il y a Kergoat et Guillaumin, mais rappelons que pendant longtemps Colette Guillaumin a été marginalisée et que la diffusion massive de ses travaux est relativement récente.

L'intersectionnalité n'est pas une théorisation. C'est un instrument, une méthodologie qui permet d'envisager un travail collectif sur les configurations des rapports de pouvoir. C'est aussi un principe d'inquiétude méthodologique, ou une sorte d'aiguillon scientifique pour penser les croisements possibles. A mon sens, il n'y a pas de concurrence avec le concept de consubstantialité.

Réponse d'Audrey Célestine

Ce sentiment des Blancs pauvres, on le voit aux Etats-Unis aussi. Mais sur le terrain, on voit que la question des conditions matérielles d'existence est très importante dans les mobilisations qui sont souvent décrites comme uniquement identitaires, minoritaires. Ce n'est pas du tout évacué. Mais c'est important d'étudier ces sentiments, ces perceptions, qui sont repris par Mark Lilla.

Le fait qu'il puisse y avoir des campagnes de dénigrement, de disqualification des travaux et des mouvements sociaux, fait que ce type de remise en cause en interne n'arrive pas non plus.

Sur les adversaires, on le voit au quotidien à l'université. Il y a un certain nombre de collègues avec qui on travaille au quotidien qui disqualifient nos travaux, sans toujours connaître les textes centraux sur lesquels on s'appuie. Concrètement, ça fait qu'il y a des choses qu'on n'organise pas.

Lionel Zevounou

En tant que juriste, pour moi, cette question des adversaires est très puissante, on le voit dans les recrutements, on le voit avec des collègues qui se font retirer leurs cours, etc. C'est pour cela que ces débats doivent selon nous passer par le canal scientifique. C'était l'objectif de notre texte et du dossier. Il s'agit d'une vraie question qui doit être posée dans l'arène scientifique, et pas dans l'arène institutionnelle. On a été surpris lorsqu'on nous a dit que le dossier était trop polémique, car précisément pour nous il s'agissait de prendre prétexte du post de Gérard Noiriel pour ouvrir une discussion d'ordre scientifique.

Alex Mahoudeau

Vous avez décrit des expériences qui sont choquantes et intolérables. Que faire ? Quelle dénonciation collective, publique de ces choses est possible ? Y a-t-il des institutions refuge pour parler sereinement de ces enjeux ?

Fanny Essiyé

Dans quelle mesure les résistances au concept d'intersectionnalité ne s'inscrivent-elles pas dans un mouvement plus large d'invisibilisation de la production intellectuelle des femmes noires et plus généralement des intellectuels noirs ? Est-ce que vous remarquez cela ? Est-ce que ça peut expliquer certaines tensions en France ?

Kevin Beltou

Patrick Simon a fait une distinction entre conceptions color-blind et race-conscious. Pour la première, les discours produits sur les différences engendrent des inégalités et il faut faire

abstraction de ces différences. L'autre conception va dans l'autre extrême à travers une reconnaissance, qui peut passer par une valorisation, de ces différences. La question du racisme et de la race renvoie à notre rapport à la différence. Quelle autre modalité d'être pourrait-on développer ? En termes de politiques publiques, on a d'un côté une cécité à la couleur et de l'autre la reconnaissance. Mais quand on prend en compte des marqueurs sur lesquels l'individu n'a pas prise, quelle politique publique adopter ?

Daniel Sabbagh

Lila Belkacem et Zacharias Zoubir ont oscillé au début de la présentation entre "arguments" et "pseudo-arguments" pour décrire ce à quoi ils souhaitent s'opposer. Il existe un univers en dehors de cette salle qui ne serait pas d'accord avec la qualification de "pseudo-arguments" que vous employez. Les personnes qui se reconnaîtront dans ces arguments ne vont pas réagir de la même manière selon que vous les qualifiez d'emblée de pseudo-arguments ou selon que vous leur reconnaissez la dignité d'arguments, quitte à les déconstruire ensuite. Vous avez aussi défini le racisme comme "une structure qui naturalise et perpétue les inégalités entre des groupes que l'on peut décrire comme raciaux". Je pense que c'est une excellente définition du racisme conçu comme structure. Ma question porte sur "naturalise" et "perpétue": est-ce que c'est la conjonction de ces éléments qui doit être présente pour qualifier une structure de raciste ou est-ce que chacun de ces éléments pris isolément suffit pour qu'on puisse qualifier de raciste la structure en question ?

Réponse de Zacharias Zoubir

Le projet est d'identifier plutôt les pseudo-arguments, c'est à dire de montrer en quoi ces objections qui se présentent comme scientifiques renvoient souvent à des présupposés qui ne sont pas justifiés théoriquement et qui ne sont pas étayés empiriquement.

Réponse de Lila Belkacem

C'est une question très compliquée. Certains chercheurs ont réagi à des travaux avec ce que l'on considère comme des "pseudo-arguments" sur le sujet, même si on estime énormément ces chercheurs pour leurs travaux sur d'autres sujets. Souvent ces chercheurs ne rentrent pas dans un débat scientifique mais présentent leur posture comme une "réaction citoyenne". Ce qu'on a identifié ce sont donc des pseudo-arguments mais certains de ces arguments sont mobilisés par des personnes qui développent une argumentation plus fine.

Sur la définition du racisme, je suis parfaitement d'accord : la conjonction de la naturalisation et de la perpétuation est essentielle et on pourrait rajouter aussi le processus de légitimation des inégalités.

Sur la question des modes d'action : concrètement, qu'est-ce qu'on fait ? Nous, à l'université de Créteil on a trouvé deux manières, qui sont très insatisfaisantes, pour pouvoir organiser notre colloque et faire nos enseignements :

- on a d'une part joué la carte de l'hyper-crédibilité, de l'hyper-légitimité académique : mais ce n'est pas satisfaisant car c'est ce qui a empêché les collègues de Lyon 2 de se défendre face à l'interdiction de leur colloque sur l'islamophobie car eux défendaient une vision de la recherche (tout à fait légitime) fondée sur une co-construction des savoirs avec les militants
- on a aussi agité l'épouvantail du FN: les blocages institutionnels sont venus initialement de personnes proches de la gauche vallsiste et du Printemps républicain. On a pu redorer notre blason à partir du moment où Marine Le Pen nous a fait huer en congrès en nous appelant "l'université du jihad". Cela nous a permis de dénoncer la lepénisation des esprits et de maintenir le colloque.

Réponse de Sarah Mazouz

On a beaucoup insisté sur le fait que les détracteurs de l'intersectionnalité ne connaissaient pas ce concept, en donnant l'impression que s'ils lisaient davantage, les choses allaient s'arranger. Or ce n'est pas si simple. On a affaire à ce qu'on peut appeler des "épistémologies

de l'ignorance" qui consistent à disqualifier par sa propre méconnaissance des pans entiers de la recherche ou de la littérature.

Réponse d'Audrey Célestine

Sur les réponses à apporter, de fait si on a un poste, si on est dans une institution parisienne très dotée, c'est plus facile car on a accès à davantage de monde et on peut construire un public, des réseaux de personnes bienveillantes, pas forcément d'accord, mais avec qui on peut être dans un véritable échange. Travailler sur la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, c'est aussi une manière de trouver des formes de refuge car ce sont des domaines où ces questions sont traitées depuis longtemps. Sur la partie recherche, en tout cas, il y a depuis quelques années des séminaires, des réseaux thématiques qui permettent d'échanger et de rencontrer des gens. Mais pour le reste c'est difficile.

Réponse de Patrick Simon

Sur les politiques color-conscious ou color-blind, il s'agit d'une question compliquée. Je ne crois pas que les choses soient aussi ambivalentes et tranchées entre colorblindness et colorconsciousness. Il y a des intermédiaires. Mais effectivement, je pense qu'on ne peut pas échapper, si on veut réagir au racisme, à une forme de prise en compte, qui risque de renforcer les différences. On ne peut pas faire abstraction de ça, ça paraît impossible. Une des limites de la stratégie de la colorblindness c'est qu'elle est souvent en décalage complet avec les pratiques ordinaires : elle occulte une dimension qui est très active dans les rapports sociaux au quotidien. Cet effet de décalage n'est pas soutenable et peut être très violent et dangereux quand il conduit à ne pas reconnaître l'existence du racisme.

Sur le refuge, une solution serait des formes de regroupement ou de protection à l'égard d'un univers académique hostile. On pourrait imaginer des lieux de publication privilégiés. C'est une stratégie. Mais le problème c'est que ça ne fait pas reconnaître l'existence et la légitimité d'un champ. L'enjeu c'est aussi de faire percoler ces dimensions dans les revues mainstream, y compris dans des recherches qui ne portent pas sur la question raciale, mais qui pourraient être amenées à reconnaître des formes de racialisation sur leurs terrains. Le risque d'être repoussé dans des espaces scientifiques de savoir, de publication et dans des laboratoires dédiés, qui sont légitimes et nécessaires, c'est qu'en retour on ne s'expose pas à une transformation en profondeur du champ. La sociologie de l'immigration, dont je viens, a été touchée par ça. Le rapport de François Dubet en 1989 "Immigration qu'en savons-nous?" dit que la sociologie de l'immigration française regroupe essentiellement des militants qui ne font pas vraiment de la sociologie, ce qui est très problématique. Cette conception est désormais appliquée aux sciences sociales qui s'intéressent à la race ou au genre. Donc il faut pouvoir être reconnu dans son travail au même titre que d'autres formes de sociologie et non se replier dans un espace préservé dans lequel tout le monde se comprend.

Eléonore Lépinard

Pour revenir à l'épistémologie du point de vue, il y a l'idée, dans la tradition marxiste, que le point de vue est collectif, il n'est pas individuel. Ce n'est pas l'expérience individuelle de quelqu'un qui compte, c'est ce que les formes d'expérience collectives peuvent amener, en termes de visions partielles et différentes du monde social.

Se pose alors tout de même la question des lieux dans lesquels on peut parler de la race d'une manière théorique intéressante en France. Il faut noter qu'il y a quand même eu une motion de l'InSHS du CNRS en octobre 2018 sur le fait qu'il faudrait flécher des postes sur ces sujets. Il y a une demande institutionnelle. S'il n'y a pas de poste, il n'y a pas de constitution d'un champ et les recherches sont marginalisées dans chacun de leur sous-champ.

Il y a aujourd'hui très peu de lieux de publication. Pour être en Etudes genre depuis longtemps, j'ai compris qu'il fallait faire les deux: il faut à la fois mainstreamer et il faut aussi créer des espaces de réflexion spécifiques où on n'a pas besoin de se justifier en permanence de ses outils, de ses catégories, etc.. La création d'une revue consacrée aux questions raciales dans l'univers européen francophone me semble à ce titre plus que bienvenue.

Car finalement on passe son temps à expliquer les concepts, mais du coup il n'y a pas de discussion scientifique sur le contenu des travaux. ça ne peut pas continuer comme ça ! J'encourage à la création d'un tel lieu. Ce type de revue fera pression sur les autres revues et permettra d'instaurer une dynamique.

Alain Policar

Je voudrais revenir sur la définition du racisme proposée par Albert Memmi: "le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de légitimer des privilèges ou de justifier une agression". Tout est dit. Pourquoi ne pas le citer davantage ?

Elise Palomares

Fabriquer un lieu refuge ou aller dans le mainstream est une discussion centrale dans l'expérience féministe. Effectivement, il faut faire les deux. On a beaucoup parlé des adversaires et des débats en interne, mais il y a un troisième lieu, c'est toutes ces personnes qui croisent ces questions sur leur terrain d'enquête et qui sont isolées dans leur laboratoire. On peut offrir des lieux de refuge modestes pour en parler. Créer des revues peut être très utile pour donner des outils à ces gens qui ne sont pas forcément des adversaires mais qui n'ont pas forcément les outils pour penser ces choses là.

Suzie Telep

Je suis chercheuse en sociolinguistique sur le passing racial au Cameroun et la question de "parler comme un blanc". J'ai rencontré toutes les questions que vous soulevez dans le monde académique. Il y a aujourd'hui une polémique sur les Suppliantes, des tribunes d'intellectuels, etc. Il y a une offensive massive dans la presse. Les chercheurs qui travaillent sur les questions raciales auraient besoin de tribunes dans la presse, dans les mondes de l'art, etc. pour parler de leurs travaux. Comment créer plus de ponts en dehors du monde académique pour pouvoir contribuer à une décolonisation des esprits ?

Réponse de Patrick Simon

Oui, évidemment. Mais la stratégie est compliquée : comme on est constamment soumis à l'accusation d'être des militants, toute alliance objective et nécessaire à mon sens avec des militants est risquée. Il faut gagner au préalable une légitimité académique pour ensuite pouvoir le faire. Sinon, c'est le faux pas qu'attendent ceux qui veulent délégitimer nos travaux.

Réponse d'Audrey Célestine

La question se pose. L'idée de ce dossier c'était justement de ne pas publier une énième tribune mais de répondre sur une base scientifique en reprenant certains des points qui ont été soulevés. La démarche était de construire rapidement des textes qui tenaient la route. Les différents auteurs du numéro n'ont pas forcément les mêmes opinions politiques mais sur le terrain scientifique on peut s'entendre.